

Fiche technique

SWEEPER

Herbicide pour lutter contre les adventices dans les grandes cultures légumineuses (féverole, pois protéagineux, soja) ainsi que dans les variétés de tournesols tolérantes à l'Imazamox.

Matière active : 40 g/l Imazamox

Formulation : concentré soluble dans l'eau (SL)

EMPLOI:

Grandes cultures :

Pois protéagineux: Homologation : **1 l/ha**
En pré- et/ou postlevée

Les mélanges suivants ont fait leurs preuves en postlevée des pois protéagineux :

Traiter **SWEEPER** 0,5 l/ha + **Kusak** 1-1,5 l/ha du stade cotylédon au stade 2 feuilles des adventices, en postlevée précoce de la culture. Ne pas appliquer pendant la levée des pois. Une 2^{ème} application avec le même dosage peut éventuellement être nécessaire.

SWEEPER 0,7 l/ha + Stomp Aqua 0,9 l/ha + **Kusak** 1,5 l/ha (très large spectre d'efficacité) du stade cotylédon au stade 2 feuilles des adventices, en postlevée de la culture. Ne pas appliquer pendant la levée de la culture. Pour renforcer l'efficacité notamment contre les renouées (surtout la renouée liseron), matricaire camomille, galinsoga et pensées.

Ne pas appliquer Stomp Aqua dans les sols sableux.

Féverole: Homologation : **1 l/ha**
En pré- et/ou postlevée

SWEEPER 1 l/ha peut être mélangé en prélevée avec **Loper** 1-1,4 l/ha.

Lors d'emploi de **SWEEPER** 0,5-0,8 l/ha en postlevée, les adventices ne devraient pas dépasser le stade cotylédons à 2 feuilles. Une 2^{ème} application peut éventuellement être nécessaire.

Soja: Homologation: **1 l/ha**
En pré- et/ou postlevée

SWEEPER 0,8 l/ha peut être mélangé avec **Loper** 1,2 l/ha en prélevée.

En postlevée, le mélange avec **Kusak** est possible et recommandé pour compléter le spectre d'efficacité. Ce traitement est fractionné :

SWEEPER 0,5-0,6 l/ha + **Kusak** 1 l/ha. 2 traitements dans un intervalle de 6-10 jours au stade cotylédon à 2 feuilles des adventices.

Tournesol : Homologation : **1,2 l/ha**
Au stade 2-6 feuilles de la culture (BBCH 12-16)

SWEEPER est autorisé dans les tournesols exclusivement pour le système de production Clearfield, c'est-à-dire pour les variétés tolérantes à Imazamox.

Il est recommandé d'employer **SWEEPER** en applications fractionnées (split) :

SWEEPER 0,7 l/ha au stade 2-4 feuilles du tournesol

SWEEPER 0,5 l/ha au stade 4-6 feuilles du tournesol.

REMARQUE:

SWEEPER est très sélectif dans les cultures indiquées aux dosages recommandés. Les applications devraient être effectuées sur des cultures au feuillage sec. Des cultures affaiblies ou endommagées ne devraient pas être traitées. Lors de conditions climatiques défavorables, de légères décolorations foliaires peuvent apparaître. Ces dernières n'ont en principe pas d'effet sur le développement ultérieur de la culture.

Eviter toute dérive sur les cultures voisines.

Volume d'eau : 200 – 400 l/ha.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

SPECTRE D'EFFICACITÉ :

La meilleure efficacité contre les dicotylédones/graminées suivantes est obtenue lors de l'emploi de **SWEEPER** sur de petites adventices levées (stade cotylédon à 2 feuilles). Spectre d'efficacité de **SWEEPER** au dosage de 1 l/ha :

Bonne à très bonne efficacité – dicotylédones :

Amarantes	Mercuriale
Arroche étalée	Morelle noire
Chénopodes	Mouron des oiseaux
Capselle b. à pasteur	Moutarde des champs
Datura	Pourpier maraîcher
Fumeterre	Renouée persicaire
Gaillet	Renouée à f. de patience
Lamier	Véroniques

Bonne à très bonne efficacité – graminées :

Panic pied de coq	Repousses de céréales
Pâturin annuel	Sétaires

Efficacité moyenne (partielle) – dicotylédones :

Coquelicot	Pensée des champs
Galinsoga*	Petite ciguë
Matricaires	Renouée liseron

* Efficacité insuffisante en prélevée

Efficacité moyenne (partielle) – graminées :

Agrostide	Folle avoine
Bromes	Vulpin
Digitaire	

MISCIBILITÉ:

Employé en prélevée, **SWEEPER** peut être mélangé avec **Loper** dans le soja et la féverole. Lors de l'emploi dans les pois protéagineux et le soja en postlevée, **SWEEPER** est miscible avec **Kusak**. Dans les pois protéagineux, **SWEEPER** peut également être mélangé avec Stomp Aqua lors d'un emploi en postlevée.

Des mélanges avec un graminicide ne sont pas recommandés.

Respecter également les conditions et recommandations d'emploi des partenaires de mélange.

CULTURE SUIVANTE:

Après une durée de culture normale, il est possible de mettre en place des légumineuses sans devoir travailler le sol et après un labour d'au moins 20 cm de profondeur, du blé d'automne, de l'orge

d'automne, des choux, des salades, du maïs ou un mélange trèfle-graminées.

Lors d'une interruption prématurée de la culture, le semis de légumineuses est possible.

CONDITION-PROTECTION DE L'UTILISATEUR :

Préparation de la bouillie : Porter des gants de protection.

MODE D'ACTION:

La matière active **Imzamox** appartient au groupe des Imidazolines. Elle est absorbée par les feuilles et les racines des plantes. Les plantes qui lèvent après le traitement absorbent la matière active par les racines. Dans la plante, la matière active est transportée dans la zone de croissance des feuilles et des racines et inhibe la formation d'acides aminés essentiels qui sont responsables de la croissance cellulaire et la division cellulaire. Les adventices sensibles arrêtent de pousser immédiatement après le traitement puis dépérissent.

EMBALLAGE : Bouteilles de 1 l
Carton de 10 x 1 l

DANGER-RISQUE-SÉCURITÉ :**Symboles et indications de danger :**

GHS09 dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: Attention

Danger :

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-on. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Sécurité :

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets reconnue.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch